

## Coupe Canada de vélo de montagne



### Informations

|  |              |
|--|--------------|
| Heure d'arrivée.....   | 15 h         |
| Heure de départ.....   | <b>12 h</b>  |
| <b>Poste d'accueil</b> .....   | <b>62669</b> |
| <b>Heures d'ouverture du poste d'accueil</b>   |              |
| Voir notre site Internet : <a href="https://www.usherbrooke.ca/hebergement/nous-joindre">https://www.usherbrooke.ca/hebergement/nous-joindre</a> |              |
| <b>SÉCURITÉ du campus</b> (24 h / 24 h).....   | 67699        |
| <b>Urgence campus</b> (24 h / 24 h) .....  | 811          |
| <b>Info Santé</b> .....  | 9811         |

**Chaque chambre est munie d'un accès internet wifi.**

Le branchement se fait à l'aide des informations suivantes :

**Réseau : Eduroam**

**CIP : car\_hotellerie**

**Mot de passe : AuCampus\_2022**



### Procédure de départ

---

Durant les heures d'ouverture, déposez-les au poste d'accueil (G13-156).

En dehors des heures de fermeture, déposez-les dans le boîtier à clés situé près de la porte G13-1.

### Perte de clés

---

Si vous perdez vos clés :

- Durant les heures d'ouverture, présentez-vous au poste d'accueil au G13.
- En dehors des heures d'ouverture, contactez la sécurité au poste 67699.

*Notez bien que la clé de votre chambre déverrouille les portes extérieures et intérieures de votre édifice.*

Pour chaque clé perdue, des frais de 25\$/clé seront exigés.

## Interdiction

---

- **Il est strictement interdit d'entrer les vélos dans les chambres, escaliers, corridors ou pavillons des résidences.** Les vélos qui seront attachés ailleurs qu'aux endroits prescrits seront déplacés par la sécurité du Campus. Des stations de lavage sont disponibles aux stationnements PD1, PD2, PF1.
- Seules les personnes ayant une réservation en hôtellerie sont autorisées dans les pavillons, dans les chambres et dans les salles de bain qui leur sont assignés.
- Libérez les corridors de toutes chaussures ou autres objets, dans le but de faciliter l'évacuation en cas d'urgence.
- Interdiction de fumer cigarette, cannabis ou vapoteuse à l'intérieur des pavillons. Interdiction de fumer à l'extérieur des édifices à l'intérieur d'un rayon de 9 mètres des portes, fenêtres et conduits de ventilation. Utilisez les cendriers près des portes, pour jeter vos mégots. Les personnes qui ne respectent pas cette réglementation s'exposent à des amendes débutant à 100 \$, peu importe les substances.
- Interdiction de débrancher ou de modifier un détecteur de fumée, sous peine d'amendes sévères et de renvoi des résidences.

## Bris ou dommages

---

- En cas de bris, aviser le poste d'accueil G13 au poste téléphonique 62669 ou par courriel via [aucampus@usherbrooke.ca](mailto:aucampus@usherbrooke.ca) aux heures d'ouverture ou, pour tout bris majeur, la sécurité au poste 67699.
- Tout bris sera facturé à la personne responsable des dommages causés.

## Conseils de sécurité

---

- Après le couvre-feu (23 h), veillez à ne pas laisser les portes claquer; écoutez votre musique, vos films et autres avec des écouteurs; déplacez-vous discrètement dans les corridors.
- Verrouillez toujours votre porte, même pour aller aux toilettes, afin d'éviter les vols. Gardez les portes extérieures et intérieures verrouillées, ne pas mettre de roches ou d'autres objets pour les retenir ou les garder ouvertes.
- N'intervenez pas dans un conflit si vous sentez que les personnes impliquées sont agressives, faites plutôt appel à la sécurité 67699.

## Évacuation

---

- Localisez les stations manuelles de déclenchement pour incendie et les extincteurs.
- Alarme incendie - Préalerte : coups espacés pendant environ 3 minutes. Soyez sur vos gardes et préparez-vous à l'évacuation.
- Alarme incendie – Évacuation : son continu de l'alarme, évacuez les lieux immédiatement. La loi vous y oblige.
- Le déclenchement ou l'utilisation des alarmes ou extincteurs sans raison est passible d'une amende de 100 \$ au sens de la loi.

**Profitez bien de votre séjour!**

